

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
Mor
br***20025220***

TRIBUNAL DE COMMERCE

02 FEV. 2020

DU DRAVANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0717 672 118**

Nom

(en entier) : **KLNJ**

(en abrégé) :

Forme légale : **Spri**Adresse complète du siège : **Place de l'Université 16, 1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve****Objet de l'acte : ÂGE DU 27/01/2020: CHANGEMENT DU SIÈGE SOCIAL**

L'assemblée générale extraordinaire du 27/01/2020 accepte et acte la décision des fondateurs et gérants Mr. KUNGUDI NSHIAR NOUK-NOUK et Mr. LUVUEZO LUZOLO JEAN-MARC, de transférer le siège social de la société à 7110 Houdeng-Goegnies, rue Léon Houtart 24, et ce à dater de ce jour.

-De ce fait, les statuts sont modifiés de la manière suivante:

Article 2. Siège social

Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

Rue Léon Houtart 24, 7110 Houdeng-Goegnies.

Les décisions sont prises à l'unanimité et prennent effet à dater de l'assemblée générale.

Mr. KUNGUDI NSHIAR NOUK-NOUK

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).